

## ***COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2013***

**ETAIENT PRESENTS** : BARDOU Thierry, DELMARES Bernard, GILET Georges, MALADEN Jean, MAS Grégoire, SEGALARD Roger,

**ABSENTS EXCUSES** : DELTEIL Danielle, GREGORY Françoise (procuration Monique BOUTINAUD), PEYNAUD Yves

**ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

### **DELIBERATIONS**

- ❖ Proposition d'un nouveau périmètre intercommunal regroupant 6 Communauté de Communes (avec présentation par Serge MAZET DGS à la CCPSR de Souillac)
- ❖ Attribution d'une subvention scolaire pour un voyage à la montagne
- ❖ Versement d'un douzième du montant de l'assurance RC de la CCHB.

CR diverses réunions CCPSR et SMPVD

### **INFORMATIONS DIVERSES**

### **QUESTIONS DIVERSES**

### **I DELIBERATIONS :**

1° Proposition d'un nouveau périmètre intercommunal regroupant 6 Communauté de Communes :

Madame le Maire remercie Monsieur MAZET d'avoir accepté de vouloir présenter la proposition de fusion de six communautés : Gramat, Martel, Padirac, Saint-Céré, Souillac, Vayrac. Après avoir rappelé la loi de décembre 2010, et la situation du Nord du Lot au 1<sup>er</sup> janvier 2013, il effectue la présentation d'une seule Communauté en argumentant le pourquoi d'un seul territoire et l'ouverture d'un meilleur financement. Cette nouvelle Communauté regrouperait 61 communes, 36 000 habitants et pourrait être divisée en cinq pôles. Cette proposition sera soumise au Préfet qui consultera la CDCI et prendra éventuellement l'arrêté. A la réception de ce dernier, la délibération sera soumise au Conseil Municipal.

2° Attribution d'une subvention scolaire pour un voyage à la montagne :

Madame le Maire soumet aux membres présents la demande de subvention de notre professeur des Ecoles pour l'organisation d'un voyage à la montagne, ce montant s'élèverait à 670 € pour chacune des trois communes du RPI.

Accord à l'unanimité.

Cette somme sera prévue au budget 2014 et n'implique pas de délibération.

3° Versement d'un douzième du montant de l'assurance RC de la CCHB :

La CCHB n'a pu acquitter l'assurance RC du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2013, du fait de sa dissolution. Les douze communes faisant partie de cette communauté doivent donc s'acquitter du 1/12<sup>ème</sup> du montant dû, soit 36.21 €.

II COMPTES RENDUS DE DIVERSES REUNIONS CCPSR ET SMPVD :

CCPSR :

✚ REUNION DES MAIRES LE 5/08/2013

Cette réunion a eu pour but de reconsidérer le choix fait il y a deux ans de refuser la grande Communauté et de débattre sur l'éventualité de la création d'un territoire regroupant le Nord du Lot (8 communautés).

✚ CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26/08/2013

Le marché de la voirie rurale : il a été retenu l'offre de la Société MARCOULY pour un montant de 201 923.70 € HT, intérieur à l'estimation initiale.  
Accord à l'unanimité.

Vente du Terrain ZAI du Parc des Combes :

Accord à l'unanimité pour la signature de la promesse de vente.

Fusion des 8 EPCI sur le Nord du Lot :

L'avis du Conseil a été sollicité. Monsieur le Président précise que depuis la dernière réunion de la CDCI, certains membres ne portent plus la même vision de l'organisation territoriale sur le département, avec notamment la validation du grand Figeac (79 communes et plus de 40 000 habitants). Après discussion le vote est intervenu à 40 voix pour, 3 abstentions et 9 contre.

✚ COMMISSION CULTURE DU 5/09/2013 :

Lors de cette commission il a été mis en place l'organisation du forum intercommunal des associations qui a eu lieu à Payrac le dimanche 8 septembre. Quarante associations y ont participé et notamment « HIBISCUS » (Dance Créole) qui est de Masclat et dirigée par Madame VICTOIRE. Madame le Maire souhaiterait que d'autres associations Mascladaises participent au Forum prochain.

✚ COMMISSION ACTION ECONOMIQUE ET TOURISME DU 10/09/2013 :

L'intervention du pôle développement territorial du SMPVD a été sollicitée. Il ressort du schéma territorial des infrastructures économiques représentant 30 zones environ : quinze zones principales qui sont dégagées et étudiées.  
Tout sera recensé sur une carte, d'après photo satellite.

✚ REUNION AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE LE 11/09/2013, concernant la Maison de Santé de Souillac

Le choix du cabinet d'Etude ayant été effectué, il convenait de valider la méthodologie et la chronologie de l'étude et de constituer un groupe de travail pour définir les modalités de

fonctionnement.

✚ Commission Communication du 12/09/2013 :

Monsieur LESAGE demande aux délégués de bien vouloir fournir une liste du petit patrimoine de leur commune (avec photos et texte) avant le 10/10/2013.  
Le site Internet sera à mettre à jour et un nouvel édito devra être fait.

✚ Commission Sport du 17/09/2013 :

Il a été déterminé le montant des subventions aux écoles de sport selon un montant global de 27 500 €. Un projet de convention pour l'utilisation des gymnases de Souillac et Saint Sozy a été présenté. Le bilan de la fête des sports a été mitigé pour cause d'intempérie.

✚ Commission petite Enfance du 18/09/2013 :

La poursuite du RAM de Lamothe-Fenelon a été confirmée. Un avenant au contrat enfance jeunesse sera établi. Le point financier sur la crèche de St Sozy a été effectué. La crèche de Souillac n'ayant pas pu établir les documents nécessaires, rien n'a été examiné.

✚ Conseil Communautaire du 19/09/2013 à Souillac :

Le vote pour la proposition de regroupement des 8 Intercommunalités ayant échoué (rejet par 4 communautés), le Président propose un regroupement à 5 communautés : Gramat, Padirac, Saint-Céré, Souillac et Vayrac. Le schéma organisationnel de la nouvelle entité est présenté. Au niveau financier, Monsieur le Président indique que le gain DGF sera faible (64 000 €), mais par contre que le FPIC (Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) qui serait reversé s'élèverait à 584 031.86 € en 2014. Après un débat animé, la plupart regrettant que Martel n'ait pas voulu intégrer ce nouveau périmètre, la proposition à 5 Communautés est adoptée à 39 voix pour, 6 contre et 6 abstentions.

✚ Bureau des Maires du 23/09/2013 :

Intervention de Monsieur NOLEN, Pact Habitat, qui représente une association loi 1901 à but social, intervenant entre autre, dans la recherche de financement pour l'amélioration de l'habitat du propriétaire habitant ou propriétaire bailleur.

Monsieur le Président souhaite l'ouverture de permanence pour cet organisme sur notre territoire. Avis favorable des membres du bureau.

A noter qu'une documentation a été adressée en mairie et est à la disposition de tous.

Relevé des décisions prises :

❖ Convention avec le Conseil Général pour l'accès au collège Puy d'Allon et silo à sel.  
Avis favorable.

❖ Acte de transfert pour la liquidation de la Communauté de Communes Haute Bouriane : transfert des actifs pour le terrain de Payrac et le garage de Masclat et transfert du bail emphytéotique avec Lot Habitat ainsi que transfert de garantie de prêt pour la MAPA.

Avis favorable.

❖ Reprise de la garantie du contrat de prêt Lot Habitat MAPA de Payrac.  
Avis favorable.

❖ Fonds de concours pour les communes de Calès et Lamothe-Fenelon.  
Avis favorable.

❖ Maison de santé :

- 1) Payrac : compte tenu des taux favorables, la proposition d'un prêt auprès des organismes bancaires est retenue.
- 2) Souillac : la proposition d'une ligne budgétaire pour lancer l'étude de sa réalisation.

Avis favorable.

❖ Petite enfance :

Avenants CEJ (Contrat, Enfance et Jeunesse) conventions Objectifs et de Moyens « Anim Enfance », utilisation des locaux « Anim enfance » par le SIVU « Age Tendre ». Les activités du R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) ayant été reprises par la CCPSR, il convient de signer deux avenants avec la C.A.F et Anim Enfance.

Avis favorable.

❖ Recrutement de stagiaires et contractuels pour accroissement temporaire d'activité.  
Avis favorable.

❖ Questions diverses :

Monsieur le Président informe les membres présents de la vente de matériels des Autoroutes du Sud de la France (ASF).

Il informe les membres du bureau du résultat des votes des 5 communautés concernées : tous favorables. Il souhaiterait que Martel soit intégré dans ce périmètre.

❖ Réunion des Maires et Vice-Présidents des cinq Communautés (Gramat, Haute Quercy Dordogne, Martel, Padirac, St Céré et Souillac Rocamadour), afin de débattre sur la fusion intercommunalité, le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à THEGRA.

Le pays de Martel ayant voté favorablement pour une fusion a six, Monsieur LIEBUS présente ce que pourrait être l'organisation de ce territoire et la manne financière qui en découlerait.

SMPVD :

❖ Assemblée plénière du 3 janvier 2013 à Vayrac concernant la présentation ADS (Application du Droit des Sols) qui sera mis en œuvre pour le SMPVD sur son périmètre.

La participation des services de l'Etat, du Vice Président du Grand Cahors (Collectivité l'ayant mis en œuvre depuis 2007), ont permis d'établir le calendrier de mise en place technique et l'organisation qui sera mise en œuvre.

❖ Réunion de bilan intermédiaire sur le plan de régulation des ragondins sur l'ensemble

du périmètre du SMPVD.

Compte rendu SIAEP de Payrac le 03/09/2013 :

- ❖ Le compte d'affermage a été voté.
- ❖ Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable 2012 nous a été remis et peut être consulté.
- ❖ Le point sur les tranches de travaux en cours a été fait.

INFORMATIONS DIVERSES :

Madame le Maire présente le nouveau devis de l'Association APIE. Elle propose que les travaux de la fontaine BARRACAYRE soient effectués avant la fin de l'année. Quant-à ceux du lavoir de Font d'Alba, le devis ayant été revu à la baisse (-700 €), elle propose de prévoir ces travaux au budget 2014.

Madame le Maire informe qu'elle a demandé un devis à un artisan pour dévier les gouttières qui se déversent dans la citerne de la cour d'école. Ces dernières créent une humidité dans les murs de la salle de cantine, et elle pense qu'il faudrait éliminer cette humidité avant d'envisager la réfection intérieure de cette pièce.

Madame et Monsieur CONTIVAL Francis ont été reçus en mairie il y a deux semaines environ. Le fait que Monsieur MARCOU crée sont élevage près de chez eux leur pose problème au niveau de l'accès par la route communale. Madame le Maire leur a expliqué que les services DDT n'avaient pas accepté une sortie sur la D.47. Ils souhaiteraient qu'un sens interdit soit apposé sur cette voie. Le Conseil décide d'attendre que l'élevage soit opérationnel avant de faire quoi que ce soit.

Il y aura problème pour la location de la salle polyvalente qui lors de la mise en application des rythmes scolaires (rentrée 2014) sera mobilisée beaucoup plus souvent et notamment le vendredi. Le planning de l'occupation actuelle sera à revoir.

La Cuma Lot Environnement nous a adressé un rappel des prestations proposées par ses services.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire demande à tous les Conseillers de bien vouloir fournir leur adresse mail afin de leur transmettre le compte rendu des conseils communautaires. Elle rappelle que celui-ci est consultable sur le site de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,  
Monique BOUTINAUD

